



El Fabienne VALLET
PAUSE CAFÉ
Formatrice

Programme de Formation

Connaître les OBLIGATIONS comptables du dirigeant pour son entreprise

1 journée ou 2 demies journées (Total 6 Heures)

Objectif principal

Cette formation est conçue spécifiquement pour les auto-entrepreneurs et artisans qui ont récemment initié leur activité et qui envisagent de la développer davantage. Le cœur de cette formation est axé sur la maîtrise de la gestion comptable, une compétence cruciale lors d'un changement de statut d'entreprise. Elle offre un apprentissage pratique de la comptabilité au sein même de l'espace professionnel de l'artisan, en s'appuyant sur l'équipement, les documents et les factures réels de l'entrepreneur, garantissant ainsi une expérience totalement adaptée et concrète.

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

1. Identifier le cadre juridique adapté à vos besoins et à ceux de votre entreprise.

Avant de lancer ou de développer votre activité, il est crucial de sélectionner le statut juridique le plus adéquat. Cet objectif vous guide dans la compréhension et l'analyse des options juridiques disponibles afin de faire un choix éclairé qui soutiendra vos ambitions professionnelles.



2. Comprendre le plan comptable, connaître les classes et leur utilisation pour l'élaboration d'un bilan comptable.

Apprenez à naviguer à travers les différentes catégories comptables pour collecter, organiser et présenter les données financières de manière à dresser un bilan clair et conforme aux normes comptables. Cette compétence est essentielle pour la gestion financière et la prise de décisions stratégiques au sein de votre entreprise.

Conditions générales de Ventes V. 1. – 11/04/2024

El Fabienne VALLET | 77 Grande Rue 76200 DIEPPE | Numéro SIRET : 902 573 633 00010 | APE 7022ZC

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 287 606 447 76 auprès du préfet de région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contact : contact@pausecafe-fabiennevallet.fr - Tél : 06 33 43 49 91 – Site : www.pausecafe-fabiennevallet.fr

3. Identifier, évaluer et améliorer votre gestion comptable

Faites le point sur vos compétences actuelles en comptabilité, identifiez vos points forts ainsi que les domaines nécessitant une amélioration. Cet objectif vise à développer votre capacité à utiliser efficacement les outils comptables et à mettre en place des stratégies pour renforcer vos pratiques de gestion financière.

4. Devenir un interlocuteur avisé pour communiquer efficacement avec les partenaires professionnels

Améliorez votre aptitude à interagir de manière productive avec les acteurs clés tels que les comptables, les institutions bancaires et les fournisseurs. En acquérant une meilleure compréhension des termes techniques et des enjeux financiers, vous serez en mesure d'établir des relations professionnelles solides et de négocier des conditions plus favorables pour votre entreprise

Public concerné :

- Artisans
- Auto- Entrepreneur
- Personne désirant d'améliorer la gestion comptable de son entreprise.

Nombre de stagiaires :

- 1 personne

Niveau de connaissances préalables requis

- Pour participer à la formation comptable, un artisan devrait connaître les bases de la gestion d'entreprise, être familier avec les documents financiers comme les factures, être à l'aise avec les calculs simples et savoir utiliser les équipements informatiques de base.

Date et lieu :

- La formation se déroule en intra, sur le lieu de travail de l'apprenant.
- Date à convenir ensemble selon les disponibilités.

Durée et rythme :

Formation d'une journée de 6 heures.

Ou sur deux demi-journées de 3 heures en Semaine.

Conditions générales de Ventes V. 1. – 11/04/2024

EI Fabienne VALLET | 77 Grande Rue 76200 DIEPPE | Numéro SIRET : 902 573 633 00010 | APE 7022ZC

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 287 606 447 76 auprès du préfet de région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contact : contact@pausecafe-fabiennevallet.fr - Tél : 06 33 43 49 91 – Site : www.pausecafe-fabiennevallet.fr

Délai d'accès moyen :

- Inscription ouverte toute l'année.
- La prestation démarrera en respectant un délai moyen de 30 jours calendaires, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation.
- Un mois à 10 jours minimum avant la formation pour la demande de prise en charge auprès de l'organisme financeur (Afdas, Fif-PI, FAF CEA, Agefice, FAFPM, VIVEA, OCAPIAT, OPCO).
- Personne en situation de handicap : prévoir au moins 3 semaines avant l'entrée en formation si aménagements, compensations à prévoir.

Accessibilité des locaux et des formations aux personnes en situation de handicap :

La prestation est ouverte à tout public. Une attention particulière est portée aux personnes en situation de handicap. L'accessibilité de l'action de formation dépend du lieu de formation et du type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogique et sera considérée au cas par cas.

Vous pouvez vous informer par mail à notre référent handicap : contact@pausecafe-fabiennevallet.fr ou par téléphone au 06 33 43 49 91

Organisation de la formation

Méthode mobilisée :

La formation se déroule chez l'artisan, dans son atelier ou espace de travail, formation immersive, utilisant ses propres documents (factures, relevés bancaires, etc.) pour une expérience **entièrement personnalisée**.

Moyens pédagogiques et évaluation des résultats de la formation :

La journée alternera entre apports théoriques pour comprendre la structure et l'utilité de chaque classe du plan comptable, et sessions pratiques pour mettre en application ces connaissances à travers des études de cas, des exercices interactifs entre la consultante et l'artisan.

- Fiches de synthèse des points clés du plan comptable.
- Démonstration de logiciels de comptabilité adaptés aux artisans si besoin.
- Jeux de rôles pour simuler la communication avec un cabinet comptable.
- Sessions de questions-réponses avec le formateur.
- Quizz en ligne pour tester les connaissances acquises.

Conditions générales de Ventes V. 1. – 11/04/2024

EI Fabienne VALLET | 77 Grande Rue 76200 DIEPPE | Numéro SIRET : 902 573 633 00010 | APE 7022ZC

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 287 606 447 76 auprès du préfet de région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contact : contact@pausecafe-fabiennevallet.fr - Tél : 06 33 43 49 91 – Site : www.pausecafe-fabiennevallet.fr

Moyens pédagogiques et techniques :

- Le Plan Comptable Général PCG version 2024. Il s'agit du cadre réglementaire en France qui détermine les règles de comptabilité pour les entreprises, incluant les normes de tenue de livres, les méthodes d'évaluation et la classification des comptes financiers.
- Les supports sont essentiellement ceux de l'artisan, (factures relevés bancaires, etc.)
- ODOO est un logiciel de gestion d'affaires open-source.
- Logiciel de comptabilité de l'artisan.
- Échanges collaboratifs pour présenter les expériences de chacun et partager les outils pertinents

Compétences visées :

Assurer que l'apprenant sait, sait faire, et sait être en relation avec son cabinet comptable pour la gestion de son entreprise.

Résultat attendu :

Ce programme est conçu pour transformer l'approche de l'apprenant vis-à-vis de sa comptabilité, le rendant capable de gérer sa comptabilité avec confiance et d'établir une communication efficace avec son cabinet comptable.

- Application des règles de déontologie et de confidentialité concernant les échanges individuels avec les stagiaires, ainsi qu'une attention aux conditions matérielles garantissant cette confidentialité.

Contenu de la formation

Accueil et Introduction

- Présentation des objectifs et adaptation du programme à l'environnement spécifique de l'apprenant et ses attentes.
- Présentation des objectifs de la journée.
- Exploration initiale des différents statuts juridiques d'une entreprise.
- Introduction brève au plan comptable et son importance pour les artisans.

Module 1 : Introduction aux bases du plan comptable général

- Qu'est-ce qu'un plan comptable ? Pourquoi est-il essentiel ?
- Découverte des termes clés et du vocabulaire du cabinet comptable
Objectif de séquence : Comprendre la structure générale et le langage comptable. Comprendre les numéros de compte et leur signification.

Module 2 : Immersion dans les Classes 1 à 3

- Exploration approfondie des classes, un à trois, avec des exemples tirés des documents de l'artisan.
- Application pratique : Classer les documents de l'artisan dans les bonnes classes
- Objectif de séquence : Identifier et comprendre l'utilisation des classes 1 à 3 dans la gestion quotidienne

Module 3 : Exploration des Classes 4 à 5

- Analyse des classes 4 à 5 en se basant sur les factures clients/fournisseurs et relevés bancaires de l'artisan
- Exercices pratiques pour s'exercer à la communication avec le cabinet comptable
- Objectif de séquence : Maîtriser les échanges concernant les comptes de tiers et la trésorerie.

Conditions générales de Ventes V. 1. – 11/04/2024

EI Fabienne VALLET | 77 Grande Rue 76200 DIEPPE | Numéro SIRET : 902 573 633 00010 | APE 7022ZC

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 287 606 447 76 auprès du préfet de région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contact : contact@pausecafe-fabiennevallet.fr - Tél : 06 33 43 49 91 – Site : www.pausecafe-fabiennevallet.fr

Module 4 : Gestion et Analyse avec les Classes 6 à 7

Comprendre et appliquer les classes 6 à 7 à travers des cas concrets de l'entreprise.

- Discussion sur l'optimisation des charges et l'augmentation des revenus
- Objectif de séquence : Savoir interpréter les résultats financiers et communiquer efficacement avec le cabinet comptable.

Clôture et Évaluations

Synthèse de la journée et points clés à retenir

- Session de questions-réponses pour lever les derniers doutes
- Évaluation de la formation par l'artisan.
- Remise des attestations de participation.

Attestation de compétences :

Attestation de fin de formation.

Cadre légal et déontologie :

- Type d'action : action de formation concourant au développement des compétences, encadrée par les dispositions relatives à la formation professionnelle continue (article L. 6313-1 du Code du travail).

Formatrice :



Fabienne Vallet, certifiée en ressources humaines et en formation, spécialisée dans l'accompagnement des entreprises TPE et des particuliers.

Renseignements et inscriptions : 06 33 43 49 91

contact@pausecafe-fabiennevallet.fr

www.pausecafe-fabiennevallet.fr



Conditions générales de Ventes V. 1. – 11/04/2024

EI Fabienne VALLET | 77 Grande Rue 76200 DIEPPE | Numéro SIRET : 902 573 633 00010 | APE 7022ZC

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 287 606 447 76 auprès du préfet de région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contact : contact@pausecafe-fabiennevallet.fr - Tél : 06 33 43 49 91 – Site : www.pausecafe-fabiennevallet.fr